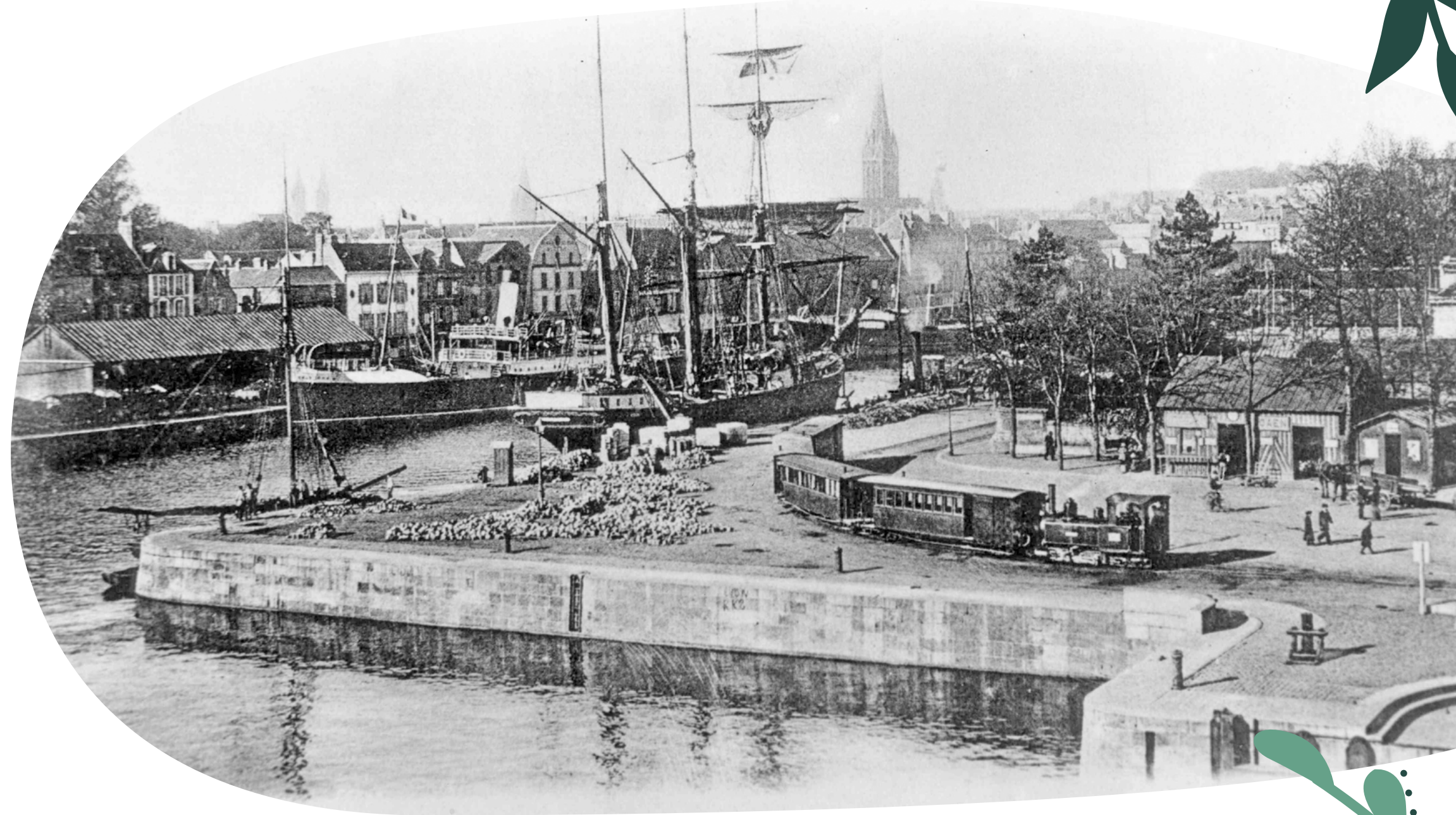
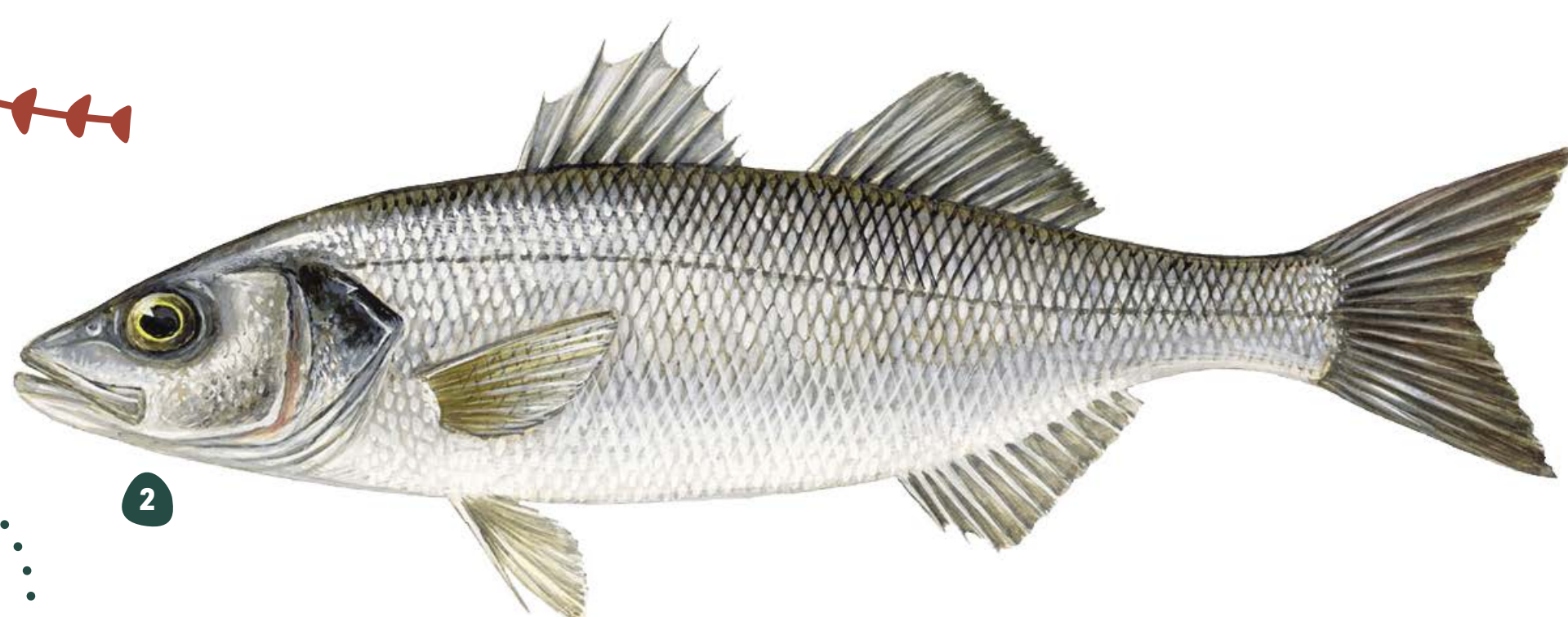


En longeant le canal

Le canal qui relie Caen à la mer est une création qui nécessite de réguler un niveau d'eau constant sur ses 15 kilomètres.

La jauge du canal doit être sans variation de niveau. Pour ce faire, toutes les arrivées d'eau sont maîtrisées. C'est le rôle du petit cours d'eau qui suit le canal et qui collecte les eaux qui ruissellent du coteau vers la vallée : le « fossé de ligne » dont les eaux sont renvoyées vers l'Orne, en passant sous le canal par un siphon. La circulation sur le canal est limitée depuis sa création à une vitesse de 7 nœuds (environ 12 km/h) il faut donc un peu plus d'une heure pour rejoindre la mer depuis Caen en bateau.

Le fossé de ligne est aussi un biotope intéressant, où vit une faune de cours d'eau douce (il n'y a pas de mélange avec l'eau de mer), parmi laquelle se trouve des brochets ¹, brèmes ou goujons... alors que le canal, en contact avec la mer, héberge, en plus des poissons de rivières, quelques bars ² ou mulets ³ « piégés » ici.



La gare des trains CFC sur le bassin Saint-Pierre



Tramway de Caen à la mer sur le bord du Canal de l'Orne

Le petit train de Caen à la mer

Avant la Seconde Guerre mondiale, Caen est reliée à la mer par un petit train, exploité par les Chemins de Fer du Calvados (CFC). Cette ligne se dirige soit vers Dives-sur-Mer (en passant par le pont de Bénouville), soit vers Luc-sur-Mer (en passant par Ouistreham). Ce service est assuré quotidiennement jusqu'en 1944. À cette date, les trains des CFC cessent d'arpenter les voies de chemin de fer à voie étroite et sont remplacés par des bus.



RETROUVEZ
LES SENTIERS NATURE